

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA TERRASSE

Délibération n°2022-053

Séance du 27 octobre 2022

Nombre du Conseil municipal			
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents	Votants
23	23	15	20

L'an deux mil vingt-deux,
et le 27 octobre à 20h00,
le Conseil municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie au
nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame
Annick GUICHARD, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 21 octobre 2022.

Présents : Annick GUICHARD, Florence JAY, Bruno BARET-COLLET, Rachel BERNARD, Thierry DAVID, Christine THOMAS, Michelle JOLLY, Jean-Michel DESCOMBES, Jérôme DURAND, Elian ESPAGNOL, Mélanie TELLIER, Didier BURILLON, Benjamin DENOS, Dominique NOEL-BARON, Jean-Louis TEPPE.

Absent excusé et représenté : Murielle BOYER, pouvoir donné à Jérôme DURAND ; Emmanuel DELETRE, pouvoir donné à Florence JAY ; Julie LEGOUBIN, pouvoir donné à Annick GUICHARD ; Fady ABOUZEID, pouvoir donné à Bruno BARET-COLLET ; Edith ALBAN, pouvoir donné à Rachel BERNARD.

Absent : Christine CALLEDE, Fabien LOUIS, Jérôme WAUTHIER

Secrétaire de séance : Thierry DAVID

➤ **Sollicitation d'une subvention pour des travaux de renforcement et aménagement de voirie : Impasse des Berberisses, Chemin des Combes, Rue de l'Ecluse, Chemin du Gua, Route de Montabon, Impasse de la Noue, Impasse Saint Gervais**

Madame le Maire expose au conseil municipal que :

La commune a réalisé, en interne et avec le concours des habitants via la mise en place d'une application mobile, une étude de l'état des voiries communales. Celle-ci a permis de mettre en avant 9 secteurs nécessitant des renforcements et/ou aménagements de voirie. Ces 9 secteurs sont situés sur des routes communales.

Les travaux consistent à décaper la voirie existante (les zones les plus dégradées seront purgées sur 50cm afin de reprendre la structure de la chaussée) et à réaliser une nouvelle structure en grave recyclée 0/80. L'eau de pluie sera ré-infiltrée. Un tapis d'enrobés sera réalisé sur cette voirie.

Dans le cadre de la dotation territoriale, ce type d'opération est éligible à une subvention à hauteur de 20% par le Conseil Départemental.

Le coût de ces travaux est estimé comme suit :

Postes de dépense	Lots	Montant HT
Installation du chantier		12 500 €
Travaux de voirie		412 560 €
Maîtrise d'œuvre		28 340 €
Total		453 400 €

Les modalités de financement seraient les suivantes :

Financement	Taux	Montant HT
Département	20%	90 680 €
Autofinancement	80%	362 720 €
Total		453 400 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

D'adopter le projet de travaux de renforcement et aménagement de voirie : Impasse des Acacia, Impasse des Berberisses, Chemin des Combes, Rue de l'Ecluse, Chemin du Gua, Route de Montabon, Impasse de la Noue, Impasse Saint Gervais ;

D'approuver les modalités de financement figurant dans la présente délibération ;

D'autoriser Madame le Maire à solliciter le département en vue de l'obtention d'un financement pour ce projet, et à signer tout document dans le cadre de cette opération.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

**Le maire,
Annick GUICHARD**



Transmis en préfecture le

Affiché le

Identifiant unique de l'acte :